

Compte rendu du Conseil Municipal du 19 novembre 2020

Séance tenue à huis-clos conformément aux directives préfectorales

Participants : René Mouysset, Franck Chincholle, Christian Duraisin, Philippe Couderc, André Santos, Thierry Viguier, Jean Muratet, Jean-François Couderc, Aymeric Calmettes, Laure Sadaka, Clément Chauchard, Jean-Luc Mouysset, Murielle Robert-Barres, Véronique Dubourg

Absente excusée : Lucile Barcelo (procuration donnée à Laure Sadaka)

Secrétaires de séance : Laure Sadaka

ORDRE DU JOUR

1- Première délibération : adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2019

Franck Chincholle expose le rapport de l'Observatoire de l'eau quant à la conformité de l'assainissement sur la commune. La qualité des rejets est bonne et aux normes.

Le prix est de 40euros par compteur pour l'abonnement et de 1.05euros par mètre cube consommé, pour les foyers qui sont dans les zones concernées par l'assainissement collectif.

Adoptée à l'unanimité.

2- Deuxième délibération : Gratuité des loyers pour les locaux commerciaux communaux

Après débat, le conseil municipal à l'unanimité décide la gratuité du loyer du mois de décembre pour les 3 locaux professionnels communaux fermés en raison du COVID, qui sont : le Salon de Coiffure – l'Atelier Pascaline – l'Atelier d'Art

Adoptée à l'unanimité.

TABLE RONDE

-**Natura 2000** a contacté la mairie pour prendre rendez-vous avec des élus, seront présents : Jean-Luc Mouysset, Lucile Barcelo, Aymeric Calmettes, Jean-François Couderc.

-**Bilan** sur le projet « La Fin des Pigeons » : l'entrepreneur est venu lundi pour poser deux pièges, et a repéré deux autres lieux.

-**Devis** reçus et validés :

- Les subventions pour la cabane à vigne couvriront environ 70% des frais engagés. Le paysagiste commence l'esquisse.
- La décision presse concernant le local de la Placette : le conseil municipal décide la remise à neuf du toit à 13 voix sur 15.

- Local de la Merette
- Bancs Publics (Les bancs qui seront restaurés par Nicolas Goubioud ont été rangés au sec)
- Signalétique pour le Couderquet

-**L**es conseils de village : le dossier d'étude établi par la commission participation sera envoyé à tout le conseil municipal par mail.

-**L**es nouvelles directives de la préfecture concernant les marchés de plein vent sont évoquées.

-**L**es numéros de rue pour Jouels, Albagnac et les hameaux ont été reçus et triés. Ils seront distribués à la fin du confinement. Les numéros qui manquaient pour la Bastide sont sur le point d'être cuits par Gaëlle Abolivier.

-**A** l'initiative de Jean Marc Fabre des formations sont proposées en 2021 concernant l'avenir de la transmission des exploitations agricoles. Les élus intéressés devront s'inscrire au près du secrétariat.

-**V**oierie : la route de la Gazonne. Plusieurs options sont envisagées. La commission voierie se réunira en décembre et fera avancer le projet.